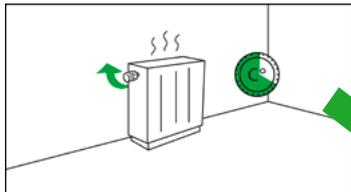
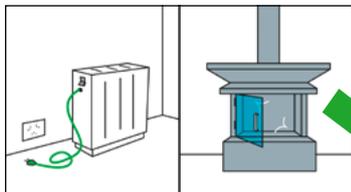


Économiser de l'énergie en toute sécurité: ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter chez soi



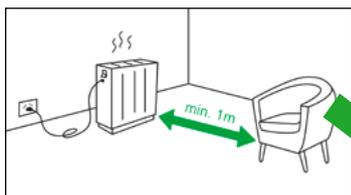
Réduire le chauffage en hiver mais ne jamais l'éteindre complètement

Conseil n° 1: il est préférable de ne jamais éteindre complètement votre chauffage pendant une période prolongée. En effet, un refroidissement trop important du bâtiment peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par l'assurance.



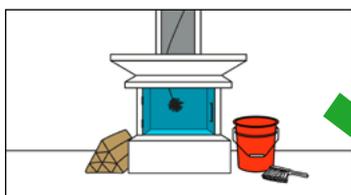
Ne pas utiliser en continu une cheminée, un poêle suédois ou un chauffage d'appoint

Conseil n° 2: un beau feu est source de chaleur et de convivialité. Toutefois, il ne peut pas chauffer tout le logement. N'utilisez jamais de poêles à bois ou électriques en continu, car ils peuvent surchauffer.



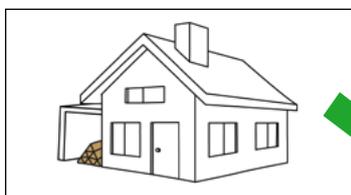
Éviter les accumulations de chaleur

Conseil n° 3: veillez à ce que les matériaux combustibles soient à un mètre au moins de votre poêle à bois ou électrique. Ne placez pas de linge au-dessus, car cela peut causer une accumulation de chaleur dangereuse et déclencher un incendie.



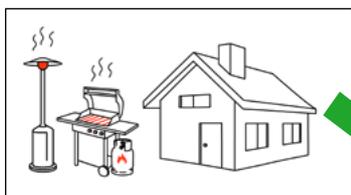
Se servir correctement d'une cheminée et d'un poêle suédois

Conseil n° 4: demandez à une ou un spécialiste d'installer et d'assurer la maintenance d'un poêle. N'utilisez que du bois naturel sec depuis au moins deux ans. Ne remplissez pas de manière excessive le poêle et veillez à un apport d'air frais suffisant. Installez un pare-feu pour éviter les étincelles et éliminez toujours les cendres dans un récipient ignifuge, car elles peuvent rester incandescentes pendant trois jours.



Stocker correctement les combustibles

Conseil n° 5: le bois de chauffage doit idéalement être conservé à l'extérieur, en un lieu sec exposé au soleil et offrant une bonne circulation d'air. Une maison individuelle ne doit pas contenir plus de 5 m³ de bois. Les liquides inflammables (benzine, pétrole, etc.) plus de 26 litres doivent être placés dans une armoire ignifuge. à partir de 26 litres.



Allumer un parasol chauffant ou un gril à gaz uniquement à l'extérieur

Conseil n° 6: n'utilisez jamais de gril à gaz, de parasol chauffant ou de radiateur à gaz dans une pièce fermée, car il y a un risque élevé d'intoxication au monoxyde de carbone.